



Brevet des collèges 2019

publié le 27/04/2019

Révisions en ligne pour le DNB

En science il y aura les SVT et la physique chimie (pas de technologie cette année). Des sujets de DNB en SVT et leur corrigé sont dans le cloud de SVT, des sujets récents sont en ligne ici
<http://svt.ac-besancon.fr/sujets-dnb/>

Pour tout savoir sur le calcul des points : <http://eduscol.education.fr/cid98239/modalites-d-attribution-du-diplome-national-du-brevet.html>

Des sites gratuits pour vos révisions :

- ▶ Le site du **CNED** <http://www.academie-en-ligne.fr/default.aspx>
- ▶ Le site **digischool** Brevet des collèges : <https://www.brevetdescolleges.fr/>
- ▶ Le site **AfterClasse** : <http://www.afterclasse.fr/> développé par "Le livre scolaire"
- ▶ Les forum **SOS français et maths** : <https://sosfrancais.ac-poitiers.fr/> et <https://sosmath.ac-poitiers.fr/>

Ancien article avec des liens vers des sujets de Maths/Hist Géo/ Français : <https://etab.ac-poitiers.fr/coll-montmoreau/spip.php?article328>


VOTRE ENFANT PASSE LE BREVET

CLASSE DE **3^e**

Votre enfant est en classe de 3^e. À la fin de l'année, une étape importante de sa scolarité l'attend : le **diplôme national du brevet**. Son obtention repose sur les points cumulés au contrôle continu et aux épreuves du contrôle final.

LE CONTRÔLE CONTINU **400** POINTS

LES ÉPREUVES DU CONTRÔLE FINAL **300** POINTS



ÉPREUVE 1 **100** POINTS **20** min
3h

- **Mathématiques, sciences** (sciences de la vie et de la Terre, physique-chimie) et **technologie** : exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et dont un exercice d'informatique.

ÉPREUVE 2 **100** POINTS **30** min
3h

- **Français** : explication de documents et d'un extrait de texte littéraire + dictée + exercice de réécriture + rédaction.
- **Histoire et géographie** : analyse de documents et de cartes...
- **Enseignement moral et civique** : analyse d'une affiche et d'un texte + courte rédaction...

ÉPREUVE 3 **100** POINTS **NOUVEAU**
15 min

Chaque élève présente à l'oral pendant 5 minutes un projet conduit dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires ou de l'un des parcours éducatifs (voir encadré ci-contre). C'est l'élève qui choisit le travail qu'il souhaite présenter. L'exposé est suivi d'un entretien d'une dizaine de minutes.

Tous les collégiens suivent des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) qui aboutissent à des réalisations concrètes, individuelles ou collectives, mobilisant plusieurs disciplines.

Chaque enfant suit des parcours éducatifs au cours de sa scolarité, dans le cadre des enseignements :

- le parcours citoyen
- le parcours d'éducation artistique et culturelle
- le parcours Avenir
- le parcours éducatif de santé.

EN OPTION ENSEIGNEMENT DE COMPLÈMENT **20** POINTS
 (latin-grec, langue régionale...)

L'élève est reçu s'il obtient 350 points sur 700.

+ DE 420 POINTS = MENTION ASSEZ BIEN

+ DE 490 POINTS = MENTION BIEN

+ DE 560 POINTS = MENTION TRÈS BIEN



source : ministère de l'éducation nationale